

EXIGENCES EN MATIÈRE DE VISA POUR LES ÉTUDIANTS (PLUS DE 90 JOURS)

Vous devez déposer une demande de visa d'étudiant pour être autorisé à étudier en Suisse. Comme la procédure peut durer jusqu'à 4 mois, il est conseillé de l'entamer le plus tôt possible.

Afin de traiter la demande de visa, les documents suivants sont nécessaires :

- **Passeport** valable (validité au moins 6 mois après la demande)
- Les **étrangers** résidents au Ghana, Togo ou Bénin doivent présenter la copie d'un **permis de séjour valable**
- 3 formulaires de "**Demande de visa de long séjour, Visa D**» dûment remplis, datés et signés
<https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/einreise/visumantragsformulare/visumantrag-visumd-fr-en.pdf>
- 2 **photocopies du passeport** et de toutes les pages avec visas valables
- 3 **photos d'identité récentes** sur fond blanc (pas plus anciennes de 6 mois)
- Original et 1 photocopie de la **lettre d'acceptation** de l'école choisie
- Preuve de **fonds suffisants** (1 original + 1 photocopie) pour la durée du cours ou pour un an s'il s'agit d'une formation de longue durée. Veuillez présenter l'un des documents suivants :
 - a) Déclaration de parrainage/d'engagement ainsi qu'une attestation de revenus ou de fortune d'une personne solvable établie en Suisse (si cette dernière est d'origine étrangère, elle doit être titulaire d'une autorisation de séjour valable en Suisse)
 - b) Confirmation d'une banque reconnue en Suisse attestant de l'existence de valeurs patrimoniales suffisantes ; à cet égard, les banques autorisées par l'*Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers* sont reconnues en Suisse
 - c) relevés de compte bancaire de 3 mois dans le pays de résidence, démontrant des fonds suffisants pour couvrir au moins une année complète d'études, y compris les frais de scolarité, le logement, la nourriture, le transport et le coût de la vie. Cette banque doit être reconnue en Suisse (<https://www.finma.ch/en/search/#query=banks&Order=4>).
 - d) Une garantie ferme d'octroi de bourse ou de prêts de formation
- 2 copies des **certificats/diplômes scolaires**
- 2 **plans d'études détaillés** en Suisse
- 2 **curriculum vitae** signés par l'étudiant
- 2 **lettres de motivation** dans lesquelles vous identifiez vos projets d'avenir (exemple, développements professionnels prévus par l'étudiant après avoir terminé ses études en Suisse, explication sur la manière dont l'étudiant considère pouvoir bénéficier de ses études pour son avenir, etc.) Les lettres écrites doivent être signées par l'étudiant
- **Le visa pour étudiants dans le but d'étudier en Suisse est gratuit**
- **Déclaration écrite de quitter la Suisse** à la fin des études

La demande complète sera transmise aux autorités compétentes pour décision. Veuillez noter que la décision de l'autorité suisse compétente est définitive. Si la décision des autorités suisses est positive, le demandeur doit présenter un passeport valable pour le visa.

Vous devez contacter VFS, <https://www.vfsglobal.ch/Switzerland/Ghana/>, pour prendre rendez-vous auprès de l'Ambassade de Suisse un mercredi matin entre 09h00 et 11h00.

Mai 2020